

République Française
 Département Haute-Marne
 Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 février 2019

Référence
2019-05

Objet de la délibération
Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	23

Date de la convocation
05/02/2019

Vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2019 et le 11 février à 18 heures 30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

PRESENTS : Jacky BOICHOT, Pierre BRIZION, Patrice CLOSS, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphane EMERAUX, Jacky GILLET, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Nicolle PENSEE, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Patrick VIARD.

PROCURATIONS : Marie-France JOFFROY à Pierre BRIZION, Bernadette RETOURNARD à Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER à Bernard GUY et Jean-Marie WATREMETZ à Stéphane MARTINELLI

EXCUSES : Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Didier COGNON, Marie- Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, France JOFFROY, Marie-Claude LAVOCAT, Denis MAILLOT, Laurent MARRAS, Anne-Marie NEDELEC, Bernadette RETOURNARD, Françoise TRELAT VALLON, Mariette VOILLOT, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

A été nommé secrétaire : Jean-Yves ROY

Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2018

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement :	
A. Résultat de l'exercice	- 14 332,47
B. Résultats antérieurs reportés	99 029,67
C. Résultat à affecter	84 697,20
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement	- 39 318,25
Besoin de financement	39 318,25
AFFECTATION	84 697,20
Affectation en réserves R1068 en investissement	39 318,25
Report en fonctionnement R002	45 378,95

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

SUR PROPOSITION du Président ;

APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0)

1° d'affecter le résultat cumulé comme suit : l'excédent global est de 84 697,20 €, la couverture d'autofinancement à l'investissement est de 39 318,25€, soit un excédent de fonctionnement de 45 378,95€ à reprendre au compte R 002 de la section de fonctionnement 2019

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le président,

Stéphane MARTINELLI

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

